



COMMUNIQUE DE PRESSE
Toulouse, le 05/06/19

Grève le 17 juin, premier jour du Baccalauréat : le Ministre ne laisse pas le choix aux collègues !

Avec une intersyndicale large, soutenue par de nombreuses associations professionnelles et le syndicat lycéen UNL, le SNES-FSU appelle à la grève le 17 juin prochain, ouverture de l'avant-dernier baccalauréat vraiment national (si la réforme est maintenue en l'état), jour des épreuves de philosophie et de français. Cet appel concerne toute la profession, en collège comme en lycée.

Il s'agit évidemment d'un acte exceptionnel et solennel, qui peut susciter débat et inquiétude, nous en avons pleinement conscience. Aujourd'hui, seul le Ministre a la possibilité de l'éviter, en ouvrant le dialogue. Il s'y refuse obstinément depuis des mois et porte donc seul la responsabilité des conséquences sur l'organisation des épreuves du Baccalauréat et possiblement du Brevet des Collèges le 27 juin.

Dans l'immédiat, nous appelons les personnels à se mettre en grève le 17 juin, non pour pénaliser nos élèves pour la réussite desquels nos collègues oeuvrent toute l'année, mais pour leur assurer la meilleure éducation possible, un diplôme national ne fermant pas les portes à certains du fait de leur origine sociale ou territoriale. Cette grève porte des exigences simples pour nous permettre de continuer à exercer au mieux nos métiers, travailler avec nos élèves des contenus formateurs, loin des logiques managériales funestes pour les équipes, dans de bonnes conditions, et pour des salaires qui permettent d'attirer des étudiants motivés et bien formés (aujourd'hui, dans notre académie, plus de 10% des professeurs du Second degré sont des contractuels précaires, mal payés et mal formés) :

- Revalorisation des rémunérations ;
- Retrait des réformes des lycées et du baccalauréat ;
- Retrait des projets de loi Blanquer « École de la confiance » et Dussopt « Fonction publique » ;
- Moyens pour baisser des effectifs, assurer les remplacements, faciliter l'inclusion en collège et lycée des élèves en situation de handicap ;
- Arrêt du management autoritaire et du renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement, qui peuvent désormais imposer deux heures supplémentaires hebdomadaires (soit en pratique une classe de plus, et 25% de travail supplémentaire) ; de donner un avis préalable sur les mutations et les promotions ; de mettre à pied un collègue 3 jours sans traitement en dehors de tout contrôle.

Si des épreuves d'examen étaient perturbées, le ministre en porterait l'entière responsabilité, lui qui n'a pas eu un geste concret pour nos collègues cette année, qui a vu se succéder :

- le mouvement #PasDeVagues, qui traduisait l'exaspération des collègues de ne pas être soutenus ni reconnus par leur hiérarchie ;
- l'émergence des Stylos Rouges et d'une revendication très clairement liée aux rémunérations ;
- les mobilisations incessantes qui ont accompagné les présentations et discussions toujours en cours des lois Blanquer pour l'École et Dussopt de transformation radicale de la Fonction publique ;
- le déploiement cahotique et improvisé de la réforme du lycée, du baccalauréat et les effets de Parcousup ;
- la dégradation prévisible des conditions de travail en collège comme en lycée à la rentrée 2019 par manque de moyens dans un contexte de hausse des effectifs d'élèves.

Ce furent des mois difficiles pour nos collègues face à un ministre et un gouvernement autoritaire qui refusent de les écouter : ils n'ont à ce jour toujours aucune réponse, aucun signe du ministre J.M. Blanquer, qui ne peut pas ignorer ce que veulent nos collègues.